

Le Conseil Municipal a décidé d'éditer un bulletin municipal d'informations chaque trimestre.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal vous adresse ses sincères remerciements pour toute la confiance que vous avez bien voulu lui accorder lors des élections du 11 mars 2001.

Aujourd'hui, la nouvelle équipe est installée et prête à assumer ses fonctions.

Unaniment, nous rendons hommage à notre ancien Maire pour l'héritage qu'il nous laisse.

Le mandat qui démarre pour nous, verra des changements dans notre vie quotidienne : élargissement des compétences des communautés de communes, projet de territoire, création de pays... Le plus important sera l'assainissement obligatoire des petites communes.

La communication et la concertation seront les éléments essentiels au bon déroulement de ces projets.

C'est ensemble, en associant ruralité, modernité et cadre de vie que nous garderons le plaisir de vivre à Amplier.



La vie du Conseil Municipal

Elections du Maire et des Adjointes du 16 mars 2001 : Résultats

Thierry François, Maire

Paul DECRY, 1^{er} Adjoint

Chantal de LAMARLIÈRE : 2^{ème} Adjointe

Claire BLIN

Bernard CAPRON

Didier PAUPY

Alain DEBROUCKER

Roland CALIPPE

Guillemette CORNETTE

Nicole CAZIN

Hervé PARENT

} Conseillers Municipaux

Réunion du 23 mars 2001

Les différentes commissions ont été créées et les premières décisions de travaux ont été prises :

- Réparation du petit pont
- Déplacement du container à verre de l'école
- Aménagement du trottoir, rue Halot
- Rénovation du terrain de tennis
- Recherche de solution pour le carrefour de la route d'Albert
- Dépose des piquets autour du monument aux morts

Information pratique

Ramassage des encombrants le 06 avril 2001



La vie du village

Le Conseil Municipal a décidé de promouvoir la constitution d'un Comité d'Animation.

Quelques idées :

Animation des fêtes

Marches, loisirs (tennis, pétanque,...), etc.

La liste n'est pas limitative !

Nous comptons sur vos suggestions, du plus jeune au doyen...

Pour ce faire, nous organisons une réunion le vendredi 13 avril à 20 heures 30 à la salle des fêtes de la Commune.

Lors de cette réunion, le Comité d'Animation sera créé sous les statuts de la loi de 1901 avec l'élection d'un bureau.

Pour la bonne organisation de cette réunion, nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon ci-dessous

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.



Nom :

Prénom :

Suggestions :

Je désire faire partie du Comité d'Animation : Oui – Non

Je désire prendre des responsabilités au sein du bureau du Comité

d'Animation : Oui – Non (Inscription impérative pour le vendredi 06 avril, dernier délai)

Signature

Réponse à déposer à la Mairie, dans la boîte aux lettres de l'école ou chez le Maire, 580, rue Jules Lefebvre.